



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Evaluation environnementale du projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel

Résumé non technique

Juillet 2020

SIÈGE SOCIAL - 367, avenue du Grand Ariétaz
73024 CHAMBÉRY CEDEX
INDDIGO SAS au capital de 1 500 000 €
RCS CHAMBÉRY - APE 7112B
SIRET 402 250 427 00026

Inddigo
367, avenue du Grand Ariétaz
CS 52401
73024 CHAMBÉRY CEDEX

Tél. : 04 79 69 89 69
Fax : 04 79 69 06 00
E-mail : inddigo@inddigo.com

www.inddigo.com



REDACTEURS :

Delphine ROUILLARD, Benjamin GIRON

INDDIGO

RELECTURE :

Gwladys GUILLET, 3CM

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	5
1 LEXIQUE.....	5
2 QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?.....	6
3 ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	7
4 ETAT INITIAL DU TERRITOIRE	8
5 LES EFFETS DES THEMES LIES AU PCAET SUR SON ENVIRONNEMENT	11
5.1 Les émissions de gaz à effet de serre.....	11
5.2 Les ressources énergétiques	12
5.3 Synthèse des impacts.....	12
6 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT	14
7 ETUDE DU SCENARIO « PCAET 3CM ».....	15
7.1 Description dU scénariOi envisagé.....	15
7.2 Scénario « 3CM » en chiffres	15
7.3 OJECTIFS STRATEGIQUES DU PCAET de la 3CM	18
7.4 Impacts environnementaux du scénariOi	19
8 JUSTIFICATION DES CHOIX.....	20
9 LES EFFETS NOTABLES PROBABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET SUR L'ENVIRONNEMENT.....	21
9.1 Les actions retenues.....	21
9.2 Production d'énergies renouvelables	22
9.3 Le plan d'actions DU PCAET.....	23
9.4 Synthèse des enjeux	26
10 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000	27
10.1 Carte et caractéristiques synthétiques des zones Natura 2000.....	27
10.2 Analyse des incidences Natura 2000 des sites existants	28
10.3 Conclusion	29
11 LES MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION OU DE COMPENSATION	29
11.1 Développement des énergies renouvelables.....	29
11.2 La mobilité.....	30
12 SUIVI ENVIRONNEMENTAL.....	31
13 LA METHODOLOGIE UTILISEE.....	37

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Scénario « 3CM » : évolution de la consommation énergétique.....	16
Figure 2 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de gaz à effet de serre	16
Figure 3 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de polluants atmosphériques	17
Figure 4 : Trajectoire énergétique de la CC Côtière à Montluel à 2050. Source diaporama d'introduction à l'Atelier stratégies – outil Destination TEPOS	20
Figure 5 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour la réduction des consommations d'énergie.....	22
Figure 6 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour le développement des énergies renouvelables	23
Figure 7 : Les zones Natura 2000 du territoire (source : géoportail)	28
Tableau 1 : Articulation du PCAET avec les autres documents de planification.....	7
Tableau 2 : Récapitulatif des forces et faiblesses du territoire	9
Tableau 3 : Caractérisation des enjeux	13
Tableau 4 : Les indicateurs de suivi	36

1 LEXIQUE

ARS : Agence Régionale de Santé
AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
COV : Composé Organique Volatil
DDT : Direction Départementale du Territoire
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
EnR&R : Energie Renouvelable et de Récupération
Gaz à Effet de Serre (GES) : la convention de Kyoto a retenu 6 gaz à effet de serre direct (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, HFC, PFC et SF ₆) ; l'impact des déchets en termes d'émission de GES est exprimé en tonne d'équivalent CO ₂ , à partir de l'évaluation sommaire des émissions de CO ₂ et de CH ₄ , et des émissions évitées par le recyclage et la valorisation énergétique.
ITEQ : International Toxic Equivalent Quantity, utilisé pour mesurer les quantités de dioxines et furanes.
IFEN : Institut Français de l'Environnement, remplacé à présent par le SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques)
MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
ONF : Office National des Forêts
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PPR : Plan de Prévention des Risques
PPRIF : Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
PRQA : Plan Régional pour la Qualité de l'Air
PRSE : Plan Régional Santé Environnement
PEB : Plan d'Exposition au Bruit
PER : Profil Environnemental Régional
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone
SNMB : Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
SRB : Schéma Régional Biomasse
SIC : Site d'Importance Communautaire
SAU : Surface Agricole Utile
TVB : Trame Verte et Bleue
TEPOS : Territoire à Energie Positive
ZICO : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
ZPS : Zone de Protection Spéciale

2 QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

L'évaluation environnementale s'inscrit dans le cadre de la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (appelé par la suite PCAET), conformément à la directive européenne du 27 juin 2001 et à sa transcription en droit français (notamment l'ordonnance du 3 août 2016). **Elle identifie, décrit et évalue les effets que peut avoir le PCAET sur l'environnement du territoire.**

Le résumé non technique du rapport d'évaluation environnemental constitue la synthèse de l'évaluation environnementale. Il aborde différents aspects :

- l'articulation du PCAET avec les autres documents de planification,
- l'état initial du territoire : c'est un bilan du territoire concerné par le PCAET suivant 5 dimensions de l'environnement :
 - la pollution et la qualité des milieux,
 - les ressources naturelles,
 - les risques sanitaires et technologiques,
 - les nuisances,
 - les milieux naturels, sites et paysages,
- les effets des thématiques du PCAET sur l'environnement, en tenant compte des sensibilités du territoire dégagées dans la première partie,
- les perspectives d'évolution de l'état de l'environnement, si le PCAET n'était pas mis en œuvre,
- la description des scénarii étudiés / du scénario étudié
- l'exposé des motifs des choix effectués,
- les effets notables probables de la mise en œuvre du PCAET sur l'environnement, ainsi que l'évaluation des incidences Natura 2000,
- une présentation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation,
- la mise en place d'un suivi environnemental,
- la méthodologie utilisée.

3 ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

Le tableau suivant présente succinctement les différents documents avec lesquels le PCAET doit être compatible ou qu'il doit prendre en compte. Le signe « / » signifie que plusieurs documents existent sur le territoire, les différentes dates d'approbation n'ont pas été indiquées.

Document de planification	Date d'approbation/parution	A fait l'objet d'une évaluation environnementale	Articulation avec le PCAET
Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA)	mai-17	non	prise en compte
Plan de Protection de l'Atmosphère	févr-14	non	cohérence
Stratégie nationale bas carbone (SNBC)	mai-17	non	prise en compte
Plan Climat Régional	2013	non	cohérence
Schéma Directeur d'aménagement et de gestion de l'eau	nov-15	oui	cohérence
Contrats de milieu	/	non	cohérence
Plan Régional Santé Environnement	avr-18	non	cohérence
Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires	déc-19	oui	compatible
Schéma Régional de Cohérence Ecologique	juil-14	oui	cohérence
Schémas de Cohérence Territoriale	2018	oui	prise en compte
Plans Locaux d'Urbanisme	/	oui	prise en compte
Agendas 21	/	non	cohérence
Plan régional de prévention et de gestion des déchets	déc-19	oui	cohérence

Tableau 1 : Articulation du PCAET avec les autres documents de planification

4 ETAT INITIAL DU TERRITOIRE

L'analyse environnementale du territoire est basée sur un ensemble de données provenant de différents organismes : la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel, Département, Préfecture, DDT, ADEME, Agence de l'Eau, IFEN, ARS, DREAL, ATMO Auvergne Rhône Alpes.

La synthèse de cette analyse peut être présentée en termes de richesses et/ou de faiblesses du territoire, ce qui permet de définir la sensibilité du territoire dans des domaines environnementaux spécifiques.

Le tableau ci-après présente une synthèse, par dimension de l'environnement et sous-domaine :

- les forces et faiblesses du territoire,
- la localisation territoriale des enjeux,
- les objectifs de référence,
- la sensibilité du territoire. Cette dernière s'apprécie par rapport à des référentiels nationaux (comment se positionnent le territoire vis-à-vis de moyennes nationales) et/ou par rapport à l'importance des forces et faiblesses et/ou le nombre d'objectifs de référence.

Dimensions de l'environnement	Sous-domaine	Etat de l'environnement		Localisation des enjeux	Politique d'amélioration	Proposition de sensibilité
		Les richesses	Les faiblesses			
Pollutions et qualité des milieux	Eau	Bonne qualité des eaux superficielles.	Qualité aléatoire des eaux souterraines avec fort risque de détérioration	Local	SDAGE SAGE Contrats de rivière	forte
	Sol et sous-sols		4 sites pollués	Global/local		modérée
Ressources naturelles	Matières premières	Diversité géologique	3 carrières	local	Cadre régional des carrières, Schéma départemental des carrières	modérée
	Ressources locales : eau, sol et l'espace	Eau potable globalement de bonne qualité	Faible présence forestière	Local	Périmètres de protection SDAGE	modérée
Milieux naturels, sites et paysages	Biodiversité et milieux naturels	4 sites Natura 2000, 1ENS, 14 ZNIEFF	Milieux fragiles	Local	SRCE	forte
	Paysages	Paysages riches et variés offrant une grande diversité écologique	Paysages fragmentés par l'Homme	Global		forte
	Patrimoine culturel	5 monuments historiques		Local		faible
Risques	Risques naturels et technologiques	Plusieurs PPR instruits	Territoire exposé aux risques d'inondations, de séismes, de mouvements de terrains, nucléaire, de rupture de barrage, de transport de matière dangereuses, et industriel.	Global/Local	PPR, Plans de secours	forte
	Risques sanitaires		Risques de problèmes respiratoires, risques liés à l'usage des pesticides Forte présence d'ambroisie	Global/Local	PRSE 3	modérée
Nuisances	Bruit	Cartographie des voies bruyantes, PPBE local	Nuisances liées aux installations et aux grands axes de transport	Local	PPBE	modérée
	Trafic	Cartographie des voies bruyantes, PPBE local	Nuisances près des grands axes de transport	Local	PLU, PDU,	modérée
	Visuelles / olfactives		Nuisances liées aux zones industrielles, aux élevages et aux épandages agricoles	Local		faible

Tableau 2 : Récapitulatif des forces et faiblesses du territoire

On constate que le territoire présente une forte sensibilité au niveau de :

- De la pollution et de la qualité des eaux,
- De la biodiversité,
- Des paysages,
- Des risques naturels et technologiques.

5 LES EFFETS DES THEMES LIES AU PCAET SUR SON ENVIRONNEMENT

5.1 LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les gaz à effet de serre (GES) absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre. Leur accumulation dans l'atmosphère contribue à l'effet de serre et à l'augmentation des températures. Cela induit un changement climatique, qui impacte fortement et diversement l'environnement.

Le « diagnostic air, énergie, climat » d'octobre 2019 étudie en détail la vulnérabilité du territoire au changement climatique. On retiendra, en synthèse, les enjeux prioritaires suivants :

- **Sensibilité forte de la population** à l'augmentation du nombre de jours de chaleur et de sécheresse : exposition renforcée à l'ozone, stress hydrique, développement de problèmes sanitaires (nouveaux agents pathogènes, allergies...),
- **Sensibilité forte des milieux herbacés**, et par conséquence de **l'activité agricole**, à l'augmentation de la température et de la fréquence et durée des périodes de forte chaleur :
 - Modification de la dynamique de croissance, impliquant un décalage de saisonnalité et donc de disponibilité de la ressource,
 - Modification probable de la qualité de l'herbe, induisant une modification probable de la qualité du lait et des produits laitiers en général,
- Enfin, une **vulnérabilité accrue des peuplements forestiers**, due à la progression des ravageurs, et à l'augmentation probable du nombre et de la gravité de phénomènes extrêmes (tempêtes notamment).

D'autres enjeux importants sont également à prendre en compte dans la recherche d'adaptation, en particulier :

- Un renforcement de la **pression sur la ressource en eau**, utilisée pour l'eau potable, l'agriculture, la pisciculture, l'hydraulique,
- **L'eutrophisation des eaux** (diminution de l'oxygène dans l'eau), entraînant une altération de la qualité, dans un contexte où l'eau subit déjà, en plaine, une pollution aux nitrates,
- **Biodiversité** : modification de l'habitat, évolution de la biodiversité au niveau végétal et donc animal,
- De façon générale, une augmentation du nombre et de la gravité de **phénomènes extrêmes** :
 - Inondations : dégâts renforcés par l'artificialisation des sols, impactant directement la population et les activités économiques,
 - Tempêtes : risques pour la population et la sylviculture.

5.2 LES RESSOURCES ENERGETIQUES

La consommation de ressources fossiles pour la production d'énergie ou les moteurs à combustion émet des Gaz à Effet de Serre (GES), qui ont un fort impact sur l'environnement (cf. le paragraphe consacré aux GES), ainsi que des polluants atmosphériques et des particules, qui ont un impact direct sur la qualité de l'air et la santé des populations et un impact indirect sur la qualité de l'eau et des sols (acidification, ...).

La production d'énergie renouvelable permet d'éviter les impacts précédents, mais peut présenter également des impacts négatifs sur l'environnement :

- La production hydraulique peut présenter un impact sur les eaux superficielles (débit, étiage, ...) et sur la biodiversité associée, en particulier dans le cas de micro-hydraulique. En effet, la création de seuils et barrages a un impact fort sur la dynamique de la population aquatique et sur l'étiage. Ces nuisances ne se rencontrent pas dans le cas d'hydraulique au fil de l'eau,
- La production photovoltaïque au sol peut avoir un impact sur la biodiversité et sur les usages du sol,
- L'éolien peut avoir un impact sur les paysages et la biodiversité,
- Le bois énergie peut avoir un impact sur les paysages et la biodiversité.

5.3 SYNTHÈSE DES IMPACTS

Le croisement de la sensibilité du territoire et des impacts des thèmes liés au PCAET permet de dégager les enjeux majeurs qui feront l'objet d'un suivi ou d'une attention particulière. Ce croisement est le suivant :

Croisement sensibilité / impact		Sensibilité		
		Faible	Modéré	Forte
Impact	Faible	Faible	Faible à modéré	Modéré
	Modéré	Faible à modéré	Modéré	Modéré à fort
	Fort	Modéré	Modéré à fort	Fort

Dimensions de l'environnement	Sous-domaine	Proposition de sensibilité	Impacts GES (produits entre autre par la consommation d'énergie fossile) / changement climatique	Enjeux
Pollutions et qualité des milieux	Eau	forte	fort	fort
	Air	modérée	fort	modéré à fort
	Sol et sous-sols	modérée	faible	faible à modéré
Ressources naturelles	Matières premières	modérée	faible	faible à modéré
	Ressources locales : eau, sol et l'espace	modérée	fort	modéré à fort
Milieux naturels, sites et paysages	Biodiversité et milieux naturels	forte	fort	fort
	Paysages	forte	faible	modéré
	Patrimoine culturel	faible	faible	faible
Risques	Risques naturels et technologiques	forte	fort	fort
	Risques sanitaires	modérée	fort	modéré à fort
Nuisances	Bruit	modérée	faible	faible à modéré
	Trafic	modérée	faible	faible à modéré
	Visuelles / olfactives	faible	faible	faible

Tableau 3 : Caractérisation des enjeux

Les enjeux significatifs (enjeux modérés à forts et enjeux forts) sont donc :

- La pollution et la qualité de l'air,
- La pollution et la qualité de l'eau,
- Les ressources locales,
- La biodiversité et les milieux naturels,
- Les risques naturels et technologiques,
- Les risques sanitaires.

Il faut également garder à l'esprit que certains types de production d'énergie renouvelable peuvent avoir un impact notable sur :

- Les paysages,
- Le bruit,
- Les sols.

Ces différents enjeux feront l'objet d'une attention particulière par la suite.

6 PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation environnementale introduit la notion d'alternative « zéro » ou « scénario laisser faire », qui consiste à mesurer l'évolution probable des indicateurs environnementaux si le PCAET n'était pas mis en œuvre.

Les éléments retenus pour l'élaboration du scénario tendanciel, qui ont été utilisés dans l'outil de calculs d'INDDIGO sont :

- Une **augmentation moyenne par an de la consommation énergétique de 1.98%**, compte tenu de la tendance observée par l'OREGES, à climat constant, entre 2010 et 2016. Cette augmentation intègre l'augmentation de la population, et est ajustée selon chaque secteur, toujours selon les observations de l'OREGES.
- Une **baisse moyenne annuelle des émissions de Gaz à Effet de Serre de 3.85%** observée entre 2012 et 2016, qui se traduit de manière différente selon les secteurs (ex. : - 2,36% par an pour le secteur résidentiel, et + 1,58% par an pour les transports routiers).
- Les **facteurs suivants, ajustés par rapport aux observations faites sur la période 2005-2015 par ATMO pour les polluants atmosphériques**, ont été appliqués :
 - Baisse annuelle de 2% pour les NOx, les PM2,5 et les PM10, ainsi que les COVNM,
 - Baisse annuelle de 0,05% pour le NH3,
 - Baisse annuelle de 5% pour les émissions de SO₂.

A l'horizon 2030 :

- En cumul d'émissions, la baisse totale des émissions de polluants considérés est estimée à – 23% par rapport à 2015 (dernière année de référence pour ATMO).

A l'horizon 2050 :

- La consommation d'énergie serait de 2 431 GWh (contre 1266 en 2016),
- Les émissions de gaz à effet de serre monteraient à 686 kteqCO₂ (contre 236 kteq CO₂ en 2016),

La consommation d'énergie dans le scénario tendanciel serait donc plus importante que dans la situation de référence (2016), d'un facteur 2 quasiment (x1,95) en 2050. Les émissions de GES continueraient eux aussi à augmenter, pour atteindre un facteur 3 en 2050. **Dans cette perspective, les impacts sur l'environnement seraient donc dans la continuité de ceux identifiés pour la situation actuelle** mais de manière démultipliée : Stress hydrique et ses conséquences directes sur les milieux (naturels, agricole) et les nappes phréatiques ; pollution atmosphérique, élévation des températures, conditions de vie humaines, etc.

Ainsi, il apparait clairement que la trajectoire tendancielle, n'est pas du tout compatible avec l'ambition de transition énergétique et écologique. Ce scénario tendanciel tend à démontrer la nécessité du PCAET et d'une vision stratégique et volontaire afin que le territoire soit en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique et écologique.

7 ETUDE DU SCENARIO « PCAET 3CM »

7.1 DESCRIPTION DU SCENARIO ENVISAGE

Les enjeux air, énergie, climat sont illustrés à travers un scénario « PCAET 3CM », qui exploite l'ensemble des potentiels énergétiques quantifiés par le PCAET. La trajectoire énergétique de ce scénario, ainsi que ses objectifs, ont été co-produits lors d'ateliers réunissant élus et acteurs du territoire.

Ce scénario est comparé au scénario « Tendanciel », basé sur l'absence de politique volontariste en matière air, énergie, climat, étudié précédemment.

7.2 SCENARIO « 3CM » EN CHIFFRES

Les objectifs stratégiques définis par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM) pour 2030 ont été transcrits en réduction de la consommation, réduction des GES et réduction des polluants atmosphériques, jusqu'en 2050, comme le demande le cadre réglementaire du PCAET.

Par rapport à la consommation énergétique du territoire en 2016 de 1266 GWh/an, la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel se fixe un objectif de consommation énergétique en 2030 de 1 032 GWh/an.

Par rapport à la production d'énergie renouvelable en 2016 de 33 GWh/an, la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel se fixe un objectif d'atteindre une production d'énergie renouvelable en 2030 de 145 GWh/an.

Ces résultats sont illustrés par les graphiques suivants :

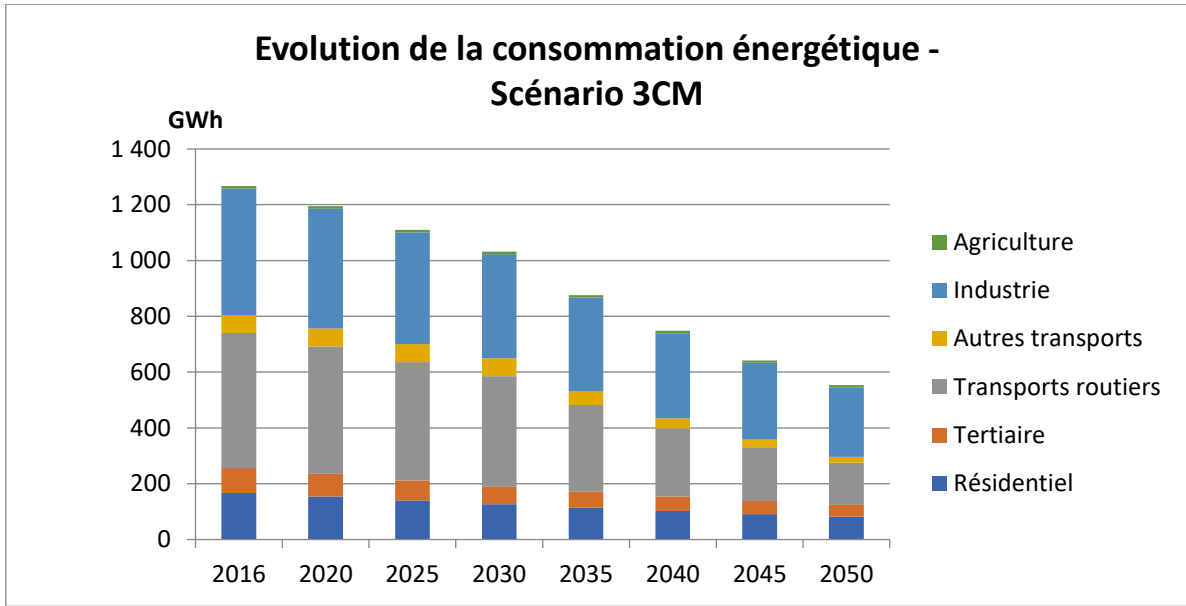


Figure 1 : Scénario « 3CM » : évolution de la consommation énergétique

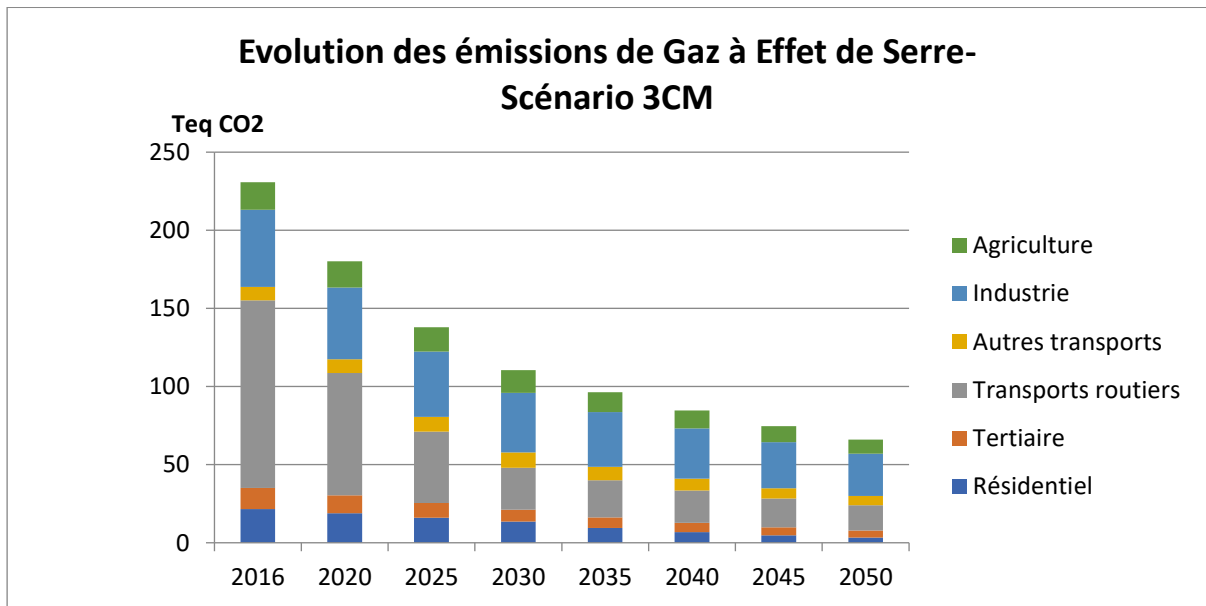


Figure 2 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de gaz à effet de serre

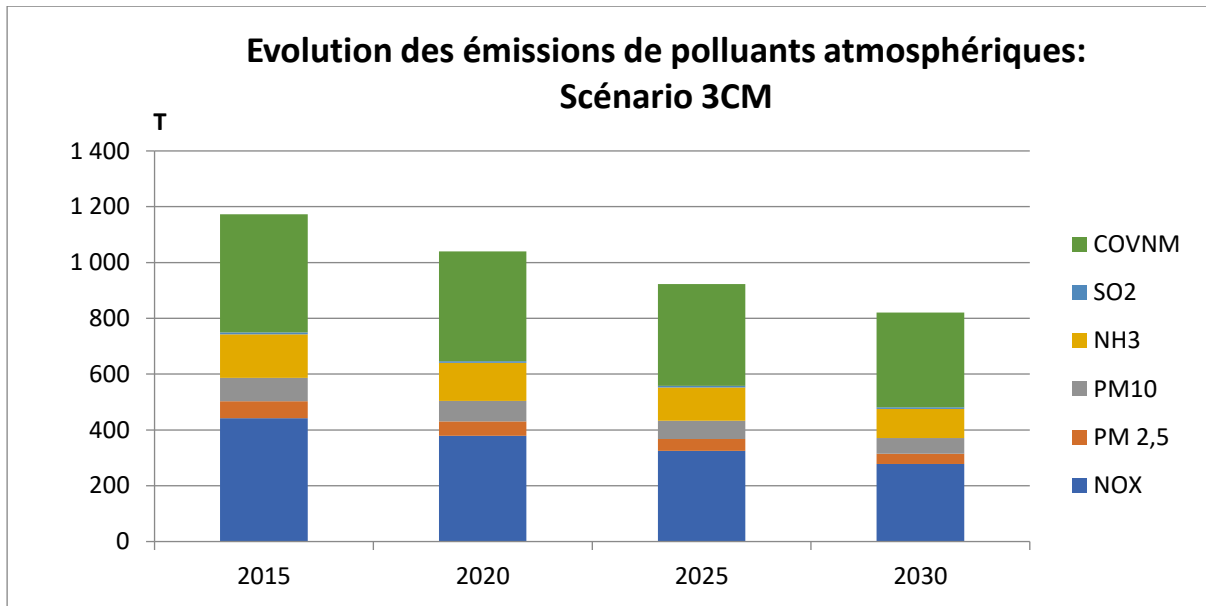


Figure 3 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de polluants atmosphériques

NB : compte-tenu du risque important d'aléas concernant la prospective des émissions de polluants, nous n'avons réalisé cet exercice dans le détail que jusqu'en 2030.

7.3 OJECTIFS STRATEGIQUES DU PCAET DE LA 3CM

Synthèse des objectifs chiffrés stratégiques air, énergie, climat

	2016	2021	2024	2026	2030	2050
Consommations énergétiques (GWh)	1 288	1 177	1 126	1 094	1 032	933
Consommation (baisse/2016)	-	-7%	-11%	-14%	-19%	-56%
Transport					-16%	-69%
Résidentiel					-24%	-51%
Tertiaire					-28%	-53%
Agriculture					0%	-11%
Industrie					-18%	-45%
Emissions de GES (teqCO2)	231	170	145	131	110	66
Emissions de GES (baisse /2016)	-	-26%	-37%	-43%	-52%	-71%
Secteur transport					-78%	-84%
Secteur bâtiment					-39%	-74%
Secteur agriculture					-18%	-49%
Secteur industrie					-23%	-46%
Emissions de Polluants atmosphériques (baisse/2016)						
Emissions de Nox (baisse/2016)		-14%	-22%	-27%	-35%	-65%
Emissions de PM 2.5 (baisse/2016)		-16%	-24%	-29%	-38%	-69%
Emissions de PM 10 (baisse/2016)		-12%	-19%	-23%	-31%	-59%
Emissions de NH3 (baisse/2016)		-12%	-19%	-23%	-31%	-60%
Emissions de SO2 (baisse/2016)		-8%	-13%	-16%	-22%	-45%
Emissions de COVM (baisse/2016)		-7%	-11%	-14%	-18%	-39%
Energies renouvelables et de récupération (en GWh)						
Chaleur renouvelable						
Bois énergie	19	21	22	23	24	50
Géothermie	6	7	7	7	8	8
Solaire thermique	1	3	4	5	6	6
Valorisation thermique chaleur fatale	0	0	0	0	10	20
Récup eaux usées	0	0	0	0	0	0
Electricité renouvelable						
Photovoltaïque	1	25	37	45	61	102
Hydroélectricité	6	6	6	6	6	6
Eolien	0	4	6	7	10	10
Valorisation électrique chaleur fatale	0	0	0	0	0	0
Biogaz						
Méthanisation	0	3	4	5	20	30
Total (GWh)	33	69	86	98	145	232
Taux d'EnR (% de la consommation)	2,6%	5,8%	7,7%	8,9%	14,1%	42,0%
					4,4	
Livraison d'énergie par les réseaux de chaleur (GWh)	8	8	9	17	28	48
Evolution coordonnée des réseaux énergétiques						
		Participation à la révision du SR3EnR				
Renforcement du stockage de carbone						
Production bio sourcée à usages autres qu'alimentaires						
Adaptation au changement climatique						

7.4 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SCENARIO I

Pour les différents thèmes concernés : consommation d'énergie, production d'énergie renouvelable, émissions de GES et émissions de polluants atmosphériques, le scénario « PCAET 3CM » présente un bilan plus favorable que le scénario tendanciel.

Les objectifs réglementaires à 2050 du Schéma Régional Climat-Air-Énergie et les objectifs nationaux sont respectés, ainsi que les objectifs GES 2030 inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte sont globalement respectés, voire dépassés pour certains.

8 JUSTIFICATION DES CHOIX

L'atelier « Stratégie », qui s'est déroulé le 20 juin 2019, a permis de proposer des objectifs à l'horizon 2030 sur les aspects :

- Réduction des consommations énergétiques,
- Production d'énergies renouvelables.

Ces ateliers ont été animés grâce à l'outil « Destination TEPOS », co-développé par SOLAGRO et l'Institut négaWatt, et diffusé par le CLER.

L'outil a été dimensionné en fonction du potentiel propre au territoire, et propose aux participants de viser une cible « TEPOS » à l'horizon 2030. Ces propositions ont ensuite été débattues en COTECH puis en COPIL, pour aboutir à des objectifs stratégiques et opérationnels chiffrés. De ces objectifs fixés en 2030 découlent également des lignes directrices pour la réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques.

► Cibles proposées à 2030

Pour mémoire, la cible proposée à 2030 consistait à :

- Réduire de 360 GWh/an la consommation énergétique du territoire et passer ainsi de 1 266 GWh/an (2016), à 907 GWh/an en 2030,
- Augmenter de 120 GWh/an la production d'énergie renouvelable pour passer de 33 GWh/an (2016) à 143 GWh/an en 2030.

◆ QUEL MIX A 2030? TRAJECTOIRE AMBITIEUSE TEPOS

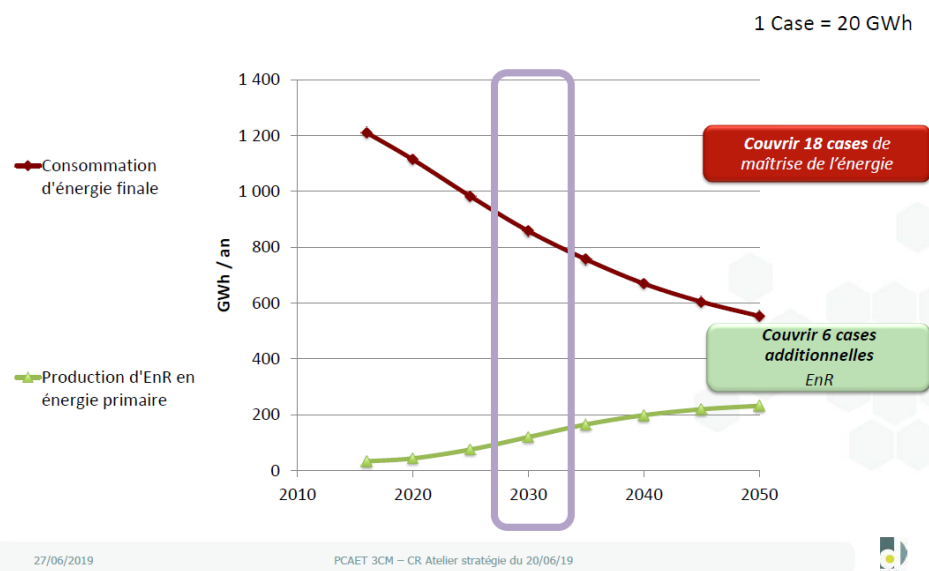


Figure 4 : Trajectoire énergétique de la CC Côtière à Montluel à 2050.
Source diaporama d'introduction à l'Atelier stratégies – outil Destination TEPOS

9 LES EFFETS NOTABLES PROBABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET SUR L'ENVIRONNEMENT

9.1 LES ACTIONS RETENUES

Les orientations stratégiques territoriales, déclinées en objectifs opérationnels dans le PCAET de la 3CM sont, à l'horizon 2030 :

9.1.1 REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

RESIDENTIEL	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Rénovation énergétique maisons niveau BBC <i>Rénovation</i>	2 000 maisons 200 / an 20 GWh/an	Sensibilisation/Accompagnement : PTRE, SPEEH, relai communes Soutien accompagnement financier ou politique fiscale Prescription : SCOT, PLU, PLH
Rénovation énergétique appartements BBC <i>Rénovation</i>	2 600 appartements 50% du parc Gain 10 GWh/an	
Eco-gestes et efficacité énergétique	4 500 ménages 50% des ménages Gain 10 GWh/an	
TERTIAIRE	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Rénovation bâtiments tertiaire	135 000 m2 bureaux ou 180 000 m2 commerces (ou un mix) Gain 15 GWh/an <i>38% du potentiel</i>	Sensibilisation acteurs économiques Politique de maîtrise foncière ZAE Incitation ou obligation via règlements de zone, PLU
Efficacité énergétique des bâtiments	Sobriété et efficacité énergétique dans 190 000 m2 de bâtiments Gain 10 GWh/an <i>50% du potentiel</i>	
TRANSPORTS PERSONNE	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Report modal Domicile/travail	3 350 Domicile/Travail en vélo et transports en communs, ou 2 550 en covoiturage ou Mixte Gain 5 GWh/an 25% du potentiel	Sensibilisation/accompagnement/Information Nouveaux services mobilité (infrastructures, covoiturage, location...) Urbanisme Financier
Report modal Longs déplacements	Co-voiturage et transports en communs 30% du potentiel Gain 30 GWh/an	
Politique d'urbanisme	Urbanisme : -3% besoins déplacement Gain 5 GWh/an 50% du potentiel	SCOT, PLU ZAC, OPAH

Réduction de la vitesse	Abaissement des vitesses sur routes Gain 10 GWh/an 50% du potentiel	
Efficacité énergétique des véhicules	4 000 voitures efficaces en énergie (#3 L/100 km, GNV, élec) Gain 20 GWh/an	Information/ sensibilisation Infrastructures (bornes, PK...) Aides financières
TRANSPORTS MARCHANDISES	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Optimisation transport marchandises	Report modal optimisation remplissage + « dernier km » Gain 20 GWh/an 17% du potentiel	Lobbying
INDUSTRIES	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Efficacité énergétique	Ecologie industrielle, éco-conception Gain 80 GWh/an 40% du potentiel	Communication sur dispositifs, prospection

Figure 5 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour la réduction des consommations d'énergie

9.2 PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Les objectifs sont les suivants :

ELECTRICITE RENOUVELABLE	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Solaire photovoltaïque en toiture	6 400 maisons 380 bâtiments équipés ou mixte Gain 40 GWh/an 28% du potentiel	<u>Rôle EPCI :</u> Sensibilisation, communication, données Prescriptif/incitatif : PLU, Exemplaire : patrimoines publics Financier : soutiens, aides
Solaire photovoltaïque au sol ou en ombrière	Equivalent de 7 700 places de parking ou 38 ha au sol ou mixte Gain 20 GWh 100% du potentiel	
Grand EOLIEN	éolienne de 2,5 MW Gain 10 GWh/an	
CHALEUR RENOUVELABLE	Choix du COPIL	Rôle de l'EPCI
Bois énergie chaufferies centralisées	7 petites chaufferies bois 5 GWh/an 7% du potentiel	<u>Rôle EPCI :</u> Stratégie territoriale : objectifs donnés,

Bois énergie domestique performant (Mesure d'efficacité)	Renouveler 1 875 appareils (75% du potentiel), Soit 120 u./an	Sensibilisation, communication, visites Prescriptif/incitatif : PLU, ZAC Exemplaire : patrimoines publics Financier : soutiens, aides
Solaire thermique	#2 500 maisons 5 GWh/an 25% du potentiel	
Géothermie	# 220 logements chauffés 2 GWh/an 10% du potentiel	
Méthanisation	Equivalent d'3 unités « petit collectif » d'ici 2030 20 GWh/an 50% du potentiel	
Valorisation chaleur fatale	Prospecter sites potentiels 10 GWh/an 25% du potentiel	

Figure 6 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour le développement des énergies renouvelables

9.3 LE PLAN D' ACTIONS DU PCAET

Le plan d'actions reflète les priorités stratégiques fixés par la Communauté de Communes de la Côtère à Montluel et se décline selon les axes et cibles suivantes :

➔ **Axe 1 : Rénovation et performance énergétique**

▶ **Planification**

- Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique
- Création d'un Observatoire départemental de l'habitat
- Elaboration d'un Plan Lumière

▶ **Rénovation de l'habitat**

- Encourager et accompagner la rénovation énergétique
- Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH
- Lutter contre la précarité énergétique

▶ **Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**

- Engager la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels
- Engager la rénovation des bâtiments publics
- Optimisation de l'éclairage public

➔ **Axe 2 : Vers une mobilité bas carbone**

▶ **Planification**

- Aménager les liaisons modes actifs sécurisées
- Elaboration du Plan de déplacements inter-entreprises

▶ **Réduire les besoins de déplacements**

- Offrir des services publics de proximité
- Limiter les déplacements domicile/travail
- Exemplarité des collectivités

▶ **Développer les modes actifs**

- Encourager la pratique du vélo
- Se déplacer autrement au travail

▶ **Renforcer l'offre de transports en commun**

- Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés
- Renforcer l'offre ferroviaire

▶ **Mobilité partagée et moins émettrice**

- Favoriser la mobilité partagée
- Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone"
- Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations

▶ **Communiquer et sensibiliser**

- Informer et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité
- Informer et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité

➔ **Axe 3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

▶ **Planifier le développement des EnR**

- Elaborer un Schéma Directeur des EnR
- Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU

▶ **Développer les projets d'énergies renouvelables**

- Mise en place d'un opérateur EnR départemental
- Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public
- Déployer des installation photovoltaïques sur le domaine privé
- Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation
- Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises

- Soutenir le développement des EnR
- Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques
- Valorisation énergétique du bois de bocage

➔ **Axe 4 : Adaptation au changement climatique**

▶ **Planification**

- Promouvoir le cycle naturel de l'eau
- Regrouper les compétences de la gestion de l'eau
- Stockage carbone dans les sols

▶ **Préservation des ressources en eau**

- Promouvoir le cycle naturel de l'eau
- Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés
- Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations

▶ **Préservation de la biodiversité**

- Maintenir et développer les puis carbone
- Promouvoir les biomatériaux
- Réduire la pollution lumineuse nocturne

▶ **Santé publique**

- Lutter contre la pollution atmosphérique
- S'adapter aux impacts du changement climatique
- Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé

➔ **Axe 5 : Vers une économie circulaire**

▶ **Gestion soutenable des déchets**

- Prévention et valorisation des déchets
- Encourager le réemploi local

▶ **Alimentation**

- Encourager la production locale
- Promouvoir les circuits courts alimentaires

9.4 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les actions du PCAET présentent des impacts positifs sur d'ensemble des domaines environnementaux.

Les impacts variables et négatifs sont récapitulés ci-après. Ce sont sur eux que porteront les mesures d'évitement, de réduction et de compensation abordées dans le chapitre suivant.

Axe	N°	Action	SOL		ODEUR	PAYSAGE	BIODIVERSITE	ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
			Qualité des sols	Non-urbanisation des sols				Ilot de chaleur
Vers une mobilité bas carbone	11	Aménager les liaisons modes actifs sécurisées						
Vers une mobilité bas carbone	20	Favoriser la mobilité partagée						
Vers un mix énergétique renouvelable	28	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public				Veiller à l'intégration paysagère des centrales PV	Attention à la mise en concurrence des toitures : PV / Végétalisation	
Vers un mix énergétique renouvelable	29	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé						
Vers un mix énergétique renouvelable	30	Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation						
Vers un mix énergétique renouvelable	31	Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises						
Vers un mix énergétique renouvelable	34	Valorisation énergétique du bois de bocage				Plus de coupes et pistes forestières / bois énergie		

10 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000 liées au Plan Climat Air Energie Territorial a été introduite par le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, modifiant les articles R414-19 à R414-26 du Code de l'Environnement (en effet, le PCAET fait partie des documents devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000). Conformément à l'article R.414-22 du Code de l'Environnement, l'évaluation environnementale tient lieu de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000, dans la mesure où elle répond aux exigences de l'article R414-22.

D'après la réglementation, cette évaluation consiste en :

- une présentation simplifiée du document de planification, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets,
- un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Il faut souligner que cette évaluation doit être proportionnée au document de planification. Il est rappelé que le PCAET est un document permettant une amélioration de l'état de l'environnement, en ayant globalement moins d'impacts environnementaux que s'il n'existait pas.

10.1 CARTE ET CARACTERISTIQUES SYNTHETIQUES DES ZONES NATURA 2000

Le territoire de la CC de la Côtière à Montluel comporte quatre zones Natura 2000 :

- La Dombes (ZPS et ZSC),
- Milieux alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon (ZSC),
- Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage (ZSC),
- Steppes de la Valbonne (ZPS et ZSC).

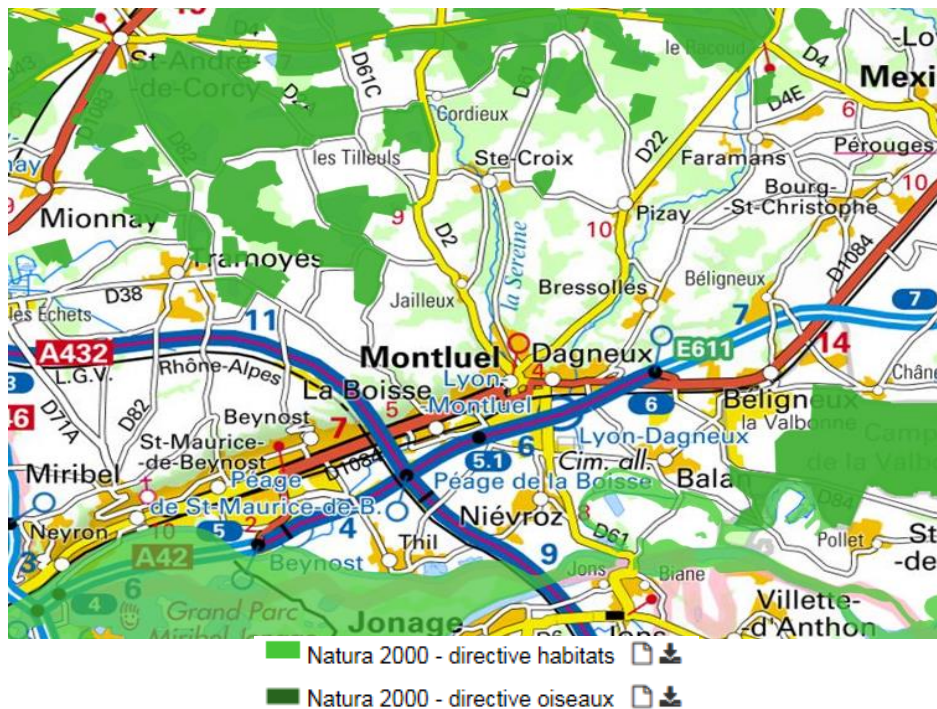


Figure 7 : Les zones Natura 2000 du territoire (source : géoportail)

10.2 ANALYSE DES INCIDENCES NATURA 2000 DES SITES EXISTANTS

Le tableau de synthèse des zones Natura 2000 de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (voir Chapitre V ; paragraphe 3.1 CARTE ET CARACTERISTIQUES SYNTHETIQUES DES ZONES NATURA 2000 du rapport EES) permet de constater que les menaces en lien **potentiel** avec des actions du PCAET concernent :

- La gestion de la forêt et donc les actions liées au bois-énergie. La Communauté de Communes de la Côtière à Montluel a toutefois retenu des objectifs mesurés de développement des énergies renouvelables liées au bois avec 7% du potentiel pour les chaufferies collectives bois.
- Le captage des eaux de surface et donc les actions liées à l'hydroélectricité. Le PCAET ne prévoit pas d'action en lien avec l'hydroélectricité.

La mise en œuvre de ces actions sur la zone Natura 2000 devra donc être réalisée en prenant bien en compte les contraintes inhérentes à cette zone. Il conviendra par exemple d'éviter de réaliser des boisements situés en zone Natura 2000.

En tout état de cause, il est rappelé que les documents d'objectifs (DOCOB) et les plans de gestion doivent être pris en compte lors des diagnostics communaux agricoles et forestiers.

La stratégie du PCAET prévoit la construction de méthaniseurs, de chaufferies bois et de centrales photovoltaïques. La localisation précise des installations à prévoir n'est pas connue.

Ces installations seront soumises à une évaluation des incidences Natura 2000, dans le cadre de l'étude d'impact préalable à leur construction.

Il est recommandé d'implanter une installation en zone Natura 2000 en derniers recours, dans le cas où aucun autre site n'est disponible à proximité.

10.3 CONCLUSION

Dans la mesure où :

- les documents d'objectifs (DOCOB) et les plans de gestion doivent être pris en compte lors des diagnostics communaux agricoles et forestiers,
- les installations qui sont à créer devront faire l'objet d'étude préalable d'incidences sur les sites Natura 2000,

Le PCAET ne présente pas d'incidences particulières sur les zones Natura 2000.

11 LES MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION OU DE COMPENSATION

La caractérisation des effets notables des actions du PCAET doit conduire également à une recherche de mesures réductrices adaptées, susceptibles d'éviter, de réduire ou si possible de compenser les conséquences dommageables sur l'environnement identifiées.

Tout d'abord, il faut noter que toute installation doit être conforme aux réglementations en vigueur (réglementation ICPE, loi sur l'eau, ...).

11.1 DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

11.1.1 L'ENERGIE SOLAIRE

Le développement de **l'énergie solaire photovoltaïque en toiture** impacte :

- Les paysages,
- L'adaptation au changement climatique.

Les mesures de réduction d'impact et d'évitement sont respectivement :

- Pour les paysages, veiller à la bonne intégration paysagère du parc en toiture,
- Pour l'adaptation au changement climatique, privilégier la végétalisation des toitures dans les îlots de chaleur.

11.1.2 LE BOIS ENERGIE

Le **développement du bois énergie** impacte, de par l'exploitation accrue de la ressource forestière :

- Les paysages,
- La biodiversité.

Les mesures de réduction sont :

- Pour les paysages, intégrer du mieux possible les pistes et coupes forestières,
- Pour la biodiversité, limiter les impacts des coupes et pistes forestières, notamment en laissant des rémanents et en fermant les pistes après les coupes.

11.1.3 LA METHANISATION

Le **développement de la méthanisation** peut impacter la qualité des sols et les odeurs.

Les mesures d'évitement sont :

- Pour la qualité des sols, veiller à ce que la méthanisation ne se fasse pas au détriment du retour au sol de la matière organique,
- Pour les odeurs, la conception des installations de méthanisation doit intégrer ce paramètre de gestion des odeurs dès la phase projet.

11.2 LA MOBILITE

Deux actions de mobilité peuvent présenter des impacts sur l'urbanisation des sols : le **développement des pistes cyclables et des aires de covoiturage** peut entraîner une urbanisation des sols, si ce développement est réalisé aux dépens de zones agricoles ou naturelles.

La mesure d'évitement d'impact est de privilégier la conversion de zones urbaines ou routières.

12 SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Le suivi consiste à vérifier si les effets du PCAET sont conformes aux prévisions telles que le rapport environnemental les a analysées.

Pour cela, nous proposons différents indicateurs pour chaque action, présentés dans le tableau ci-après. Certains sont communs avec ceux proposés par le PCAET dans les fiches actions.

Il est à souligner que ces indicateurs diffèrent des indicateurs de comparaison utilisés lors de l'étude des scénarii. Par exemple, il n'est pas proposé d'indicateurs gaz à effet de serre, car il n'est pas possible de « mesurer » aisément cet indicateur et donc de le suivre. Ce type d'indicateur nécessite en effet de compiler de nombreuses données afin de réaliser des calculs, procédure dispendieuse qui ne peut être réalisée annuellement par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel dans le cadre du suivi. Les impacts environnementaux sont donc approchés de manière indirecte : le bilan environnemental sera meilleur si les actions proposées sont réalisées. Afin d'aller plus loin dans cette approche, des indicateurs permettant de suivre les mesures d'évitement et de réduction proposées dans le rapport sont indiqués dans le tableau ci-après.

Ce suivi est à réaliser annuellement.

Le suivi consistera à comparer les réalisations aux prévisions, à mesurer les écarts et à apporter les correctifs nécessaires. Le suivi comportera des aspects quantitatifs et qualitatifs, avec comparaison aux objectifs fixés. Les étapes de réalisation seront bien entendu comparées au calendrier prévisionnel. Tous les écarts devront pouvoir être identifiés, expliqués et réajustés.

N° Axe	Axe	N° Action	Cible	Titre de l'action	Indicateur de suivi de la réalisation	Donnée source méthode	Indicateur de suivi de l'efficacité	Donnée source méthode	Indicateur complémentaire environnemental	Donnée source méthode
1	Rénovation et performance énergétique	1	Planification	Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique	Elaboration d'une note articulation PCAET / Doc Urbanisme ; Adoption du PLH	3CM	Nombre de communes accompagnées/sensibilisées sur le volet rénovation énergétique des bâtiments.	3CM		
1	Rénovation et performance énergétique	2	Planification	Observatoire départemental de l'habitat	Délibération intercommunale pour le vote du dispositif	3CM	Budget annuel 3CM	3CM		
1	Rénovation et performance énergétique	3	Planification	Optimisation de l'éclairage public	Avancement du plan lumière	3CM / SIEA	Economie d'énergie prévue par le plan d'actions ; Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP.	3CM / SIEA / Communes	Consommation énergétique de l'éclairage public des communes et de l'EPCI	SIEA
1	Rénovation et performance énergétique	4	Rénovation de l'habitat	Encourager et accompagner la rénovation énergétique	Budget annuel dédié à la PTRE. Délibération Bonus de Performance Energétique ; Contractualisation pour la valorisation des CEE.	3CM	Nombre de conseils fournis par le Service Info Energie aux habitants du territoire ; Nombre de logements rénovés via le dispositif 3CM Rénov'+ ; Nombre de conversion de chauffages fioul/gaz	ALEC 01 3CM GRDF	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel	OREGES
1	Rénovation et performance énergétique	5	Rénovation de l'habitat	Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH	Bilan annuel du PIG	SOLIHA CD01	Nombre de logements rénovés	SOLIHA CD01	Etiquette énergétique et climatique des logements	SOLIHA
1	Rénovation et performance énergétique	6	Rénovation de l'habitat	Rénovation du parc de logements sociaux	Bilan annuel du programme des travaux de rénovation	Dynacité	Nombre de logements rénovés	Dynacité	Etiquette énergétique et climatique des logements. Consommation énergétique totale en valeur absolue de chaque résidence	Dynacité
1	Rénovation et performance énergétique	7	Rénovation de l'habitat	Lutte contre la précarité énergétique	Bilan annuel des programmes	ALEC 01 SOLIHA 01	Nombre de ménages accompagnés / an	ALEC 01 SOLIHA 01	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel	OREGES
1	Rénovation et performance énergétique	8	Rénovation des bâtiments publics et tertiaires	Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels	Nombre d'acteurs accompagnés	ALEC01 CMA CCI	Nombre de travaux engagés ; Nombre de Certificats d'Economie d'Energie valorisés	ALEC01 CMA CCI SIEA	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire	OREGES
1	Rénovation et performance énergétique	9	Rénovation des bâtiments publics et tertiaires	Rénovation des bâtiments publics	Nombre de collectivités accompagnées / an (CEP ou EIE) ; Bilan annuel des travaux réalisés	ALEC 01 SIEA Communes	M ² de combles perdus isolés via Isol'01 ; Certificats d'Economie d'Energie valorisés	ALEC 01 SIEA Communes	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire	OREGES

N° Axe	Axe	N° Action	Cible	Titre de l'action	Indicateur de suivi de la réalisation	Donnée source méthode	Indicateur de suivi de l'efficacité	Donnée source méthode	Indicateur complémentaire environnemental	Donnée source méthode
1	Rénovation et performance énergétique	10	Amélioration de l'éclairage public	Optimisation de l'éclairage public	Avancement des travaux	3CM	Suivi des données de consommation de l'éclairage public des communes et de la 3CM; Nombre d'éclairages led installés pour chaque collectivité ; % de luminaires led installés par rapport au parc complet de chaque collectivité ; Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP.	3CM Communes SIEA	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire	OREGES
2	Vers une mobilité bas carbone	11	Planification	Aménager les liaisons modes actifs sécurisées	Nombre de km de pistes aménagées	3CM Communes	% d'actifs utilisant le vélo pour aller au travail	INSEE		
2	Vers une mobilité bas carbone	12	Planification	Plan de déplacements inter-entreprises	Délibération intercommunale	3CM	Nombre d'entreprises engagées dans un PDM	3CM CCI		
2	Vers une mobilité bas carbone	13	Réduire les besoins de déplacements	Offrir des services publics de proximité	Ouverture effective des différents services	3CM	Nombre de personnes renseignées par l'OT (relais mobilité) Nombre de personnes conseillées par la MFS	3CM	Evaluation de la réduction des émissions liées à la réduction des déplacements (indicateurs ATMO)	ATMO
2	Vers une mobilité bas carbone	14	Réduire les besoins de déplacements	Limiter les déplacements domicile/travail	Avancement des travaux	3CM	Taux de remplissage des locaux	3CM		
2	Vers une mobilité bas carbone	15	Réduire les besoins de déplacements	Exemplarité des collectivités	Mise en place d'une charte du télétravail	3CM Communes	Taux de télétravail annuel ; Nombre de jours télétravaillés /an.	3CM Communes	Nombre de déplacements Domicile/travail évités ; Nombre de Km évités par an.	3CM Communes
2	Vers une mobilité bas carbone	16	Développer les modes actifs	Encourager la pratique du vélo	Bilan annuel des services mobilité	3CM SNCF	Nombre annuel d'utilisateurs des services mobilité	3CM SNCF		
2	Vers une mobilité bas carbone	17	Développer les modes actifs	Se déplacer autrement au travail	Nombre de bénéficiaires annuel de l'IKV ; Bilan annuel de participation au Challenge régional mobilité.	3CM ALEC01 Entreprises	Nombre de Km évités/alternatifs (IKV et Challenge mobilité)	3CM ALEC01 Entreprises		
2	Vers une mobilité bas carbone	18	Renforcer l'offre de transports en commun	Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés	Nombre de kilomètres desservis	3CM	Nombre de personnes transportées annuel ; Mesure de l'efficacité de la ligne.	3CM		
2	Vers une mobilité bas carbone	19	Renforcer l'offre de transports en commun	Renforcer l'offre ferroviaire	Suivi des travaux	SNCF	Fréquence des trains	SNCF		
2	Vers une mobilité bas carbone	20	Mobilité partagée et moins émettrice	Favoriser la mobilité partagée	Suivi de l'étude de faisabilité ; Suivi du déploiement des services de mobilités alternatives.	3CM Communes	Nombre de services de mobilités alternatives déployés ; Nombre d'utilisateurs annuel de chaque service.	3CM Communes	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes	OREGES

N° Axe	Axe	N° Action	Cible	Titre de l'action	Indicateur de suivi de la réalisation	Donnée source méthode	Indicateur de suivi de l'efficacité	Donnée source méthode	Indicateur complémentaire environnemental	Donnée source méthode
2	Vers une mobilité bas carbone	21	Mobilité partagée et moins émettrice	Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone"	Nombres de bornes IRVE installées sur le territoire	3CM SIEA	Nombre d'abonnements aux bornes IRVE ; Suivi des consommations électriques du Point de Livraison alimentant la borne de recharge.	Gestionnaires de chaque borne IRVE, SIEA, communes, 3CM	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes	OREGES
2	Vers une mobilité bas carbone	22	Mobilité partagée et moins émettrice	Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations	Avancement du projet d'implantation de la station GNV	3CM	Nombre annuel d'entreprises utilisant la station GNV et nombre de véhicules PL associés.	Gestionnaire de la station GNV Entreprises 3CM	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes	OREGES
2	Vers une mobilité bas carbone	23	Communiquer et sensibiliser	Informier et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité	Suivi du lancement de l'application mobile et du programme d'information	3CM	Nombre de téléchargements de l'application mobile ; Nombre de personnes sensibilisées sur les questions de mobilité (via EIE et relais mobilité)	3CM ALEC01	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes	OREGES
2	Vers une mobilité bas carbone	24	Communiquer et sensibiliser	Informier et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité	Participation annuelle au Challenge mobilité ; Déploiement du programme "Pend-Aura+" auprès des entreprises du territoire.	ALEC01 3CM	Nombre annuel d'établissements participant au Challenge mobilité et nombre de Km évités/alternatifs ; Nbre d'entreprises et de salariés sensibilisés via le programme « Pend-Aura+ ».	ALEC01 Entreprises 3CM	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes	OREGES
3	Vers un mix énergétique renouvelable	25	Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)	Schéma directeur des énergies renouvelables (SDE EnR)	Délibération intercommunale pour le lancement du Schéma	3CM	Suivi de l'avancement de l'étude	3CM		
3	Vers un mix énergétique renouvelable	26	Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)	Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU	Elaboration d'une note d'articulation PCAET / Doc Urbanisme	3CM	Nombre de PLU imposant un % d'EnR pour les constructions neuves et les réhabilitations ; Nombre de constructions ou réhabilitations soumises à un % d'EnR.	3CM Communes SIEA		
3	Vers un mix énergétique renouvelable	27	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Mise en place d'un opérateur EnR départemental	Suivi de l'avancement de la création de l'opérateur	SIEA	Budget annuel dédié	SIEA	Inventaire de la production d'EnR produite	Opérateur EnR
3	Vers un mix énergétique renouvelable	28	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public	Nombre de projets en cours de travaux	SIEA (plateforme Enedis) Communes Lauréats AO de la CRE et comité EnR de la DDT	Puissance installée	SIEA (plateforme Enedis) Communes Lauréats AO de la CRE et comité EnR de la DDT	Inventaire de la production d'EnR produite	Enedis/SIEA
3	Vers un mix énergétique renouvelable	29	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé	Nombre de projets en cours de travaux (indicateur sous couvert de la confidentialité des données)	SIEA Enedis	Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données)	SIEA Enedis	Inventaire de la production d'EnR produite	Enedis/SIEA

N° Axe	Axe	N° Action	Cible	Titre de l'action	Indicateur de suivi de la réalisation	Donnée source méthode	Indicateur de suivi de l'efficacité	Donnée source méthode	Indicateur complémentaire environnemental	Donnée source méthode
3	Vers un mix énergétique renouvelable	30	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation	Nombre de projets en cours de travaux	3CM SIEA Chambre d'Agriculture	Puissance installée	3CM SIEA Chambre d'Agriculture	Inventaire de la production d'EnR produite	GrDF/SIEA
3	Vers un mix énergétique renouvelable	31	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises	Avancement du projet	Kem One	Puissance installée	Kem One	Inventaire de la production d'EnR produite	GrDF/SIEA
3	Vers un mix énergétique renouvelable	32	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Soutenir le développement des EnR	Nombre de conseils sur les EnR réalisés via 3CM Rénov'+ /an ; Nombre de visites/partages d'expériences sur les EnR dédiés aux collectivités ; Délibération intercommunale pour la création d'un fond d'aides EnR.	ALEC01 SIEA DDT01 3CM	Nombre de projets EnR accompagnés via 3CM Rénov'+ ; Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données).	3CM ALEC01 SIEA Enedis	Inventaire de la production d'EnR produite	OREGES
3	Vers un mix énergétique renouvelable	33	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques	Nombre de conseils dispensés via 3CM Rénov'+ concernant le remplacement des équipements de chauffage.	3CM ALEC01	Nombre d'équipements de chauffage remplacés	3CM ALEC01 GRDF	Inventaire de la production d'EnR produite	OREGES
3	Vers un mix énergétique renouvelable	34	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	Valorisation énergétique du bois de bocage	Identification du potentiel de bois de bocage	3CM	Mise en place d'une stratégie de valorisation du bois de bocage	3CM	Quantité annuelle de bois de bocage valorisée	Chambre d'Agriculture
4	Adaptation au changement climatique	35	Planification	Promouvoir le cycle naturel de l'eau	Etat d'avancement des projets de travaux (AVP, PRO, DCE), Etat d'avancement des travaux (% de réalisation du marché travaux); SDEP : % de réalisation du marché, état d'avancement phase par phase.	3CM	Linéaire de réseaux d'eaux pluviales nouvellement créés, surface de BV collectée, mode de restitution au milieu naturel ; SDEP : programme d'actions chiffré, avancement de sa mise en œuvre (réalisation des actions identifiées par maître d'ouvrage).	3CM	Limitation des rejets d'eaux usées au milieu naturel (déversement au niveau des déversoirs d'orage à Pizay); Amélioration de la qualité du milieu récepteur (observation du torrent non pérenne en aval de la STEP de Bressolles).	3CM
4	Adaptation au changement climatique	36	Planification	Regrouper les compétences de la gestion de l'eau	Délibération pour la création du Syndicat	3CM	Vote du budget annuel	3CM		
4	Adaptation au changement climatique	37	Planification	Stockage carbone dans les sols	Elaboration du guide de recommandations	3CM	Nombre de PLU ayant renforcé l'approche stockage carbone.	3CM Communes CAUE		
4	Adaptation au changement climatique	38	Préservation des ressources en eau	Promouvoir le cycle naturel de l'eau	Suivi de l'avancement des études et travaux.	SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA.	Linéaire de cours d'eau restauré ; 'Nombre d'ouvrages aménagés ; Surface de zone humide restaurée / préservée.	SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA.	Suivi faune, flore et habitats (inventaires avant/après travaux)	SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA.
4	Adaptation au changement climatique	39	Préservation des ressources en eau	Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés	Nombre d'agriculteurs / exploitants dans le dispositif ;	3CM SM BV Sereine Cottey	Surface de bandes enherbées et linéaire de haies bocagères implantés ; Financement des actions (€).	3CM SM BV Sereine Cottey	Taux de connexion, maillage des îlots entre eux.	3CM SM BV Sereine Cottey

N° Axe	Axe	N° Action	Cible	Titre de l'action	Indicateur de suivi de la réalisation	Donnée source méthode	Indicateur de suivi de l'efficacité	Donnée source méthode	Indicateur complémentaire environnemental	Donnée source méthode
4	Adaptation au changement climatique	40	Préservation des ressources en eau	Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations	Délibération pour la création du Syndicat Mixte ; Avancement de la mise en place du PAPI; Dépôt du dossier de régularisation du système d'endiguement.	3CM / Syndicat Mixte				
4	Adaptation au changement climatique	41	Préservation des ressources en eau	Préserver la ressource en eau potable	Avancement du PPI AEP ; Bilan annuel des programmes d'actions des AAC (avec indicateurs de suivi et objectifs déjà identifiés)	3CM	PPI AEP : Linéaire de réseau renouvelé par an, rendement annuel du réseau et budget annuel d'investissement. Programmes d'actions AAC Balan/Thil et Pizay : budget dépensé et temps d'animation passé par an.	3CM	Suivi de la qualité des ressources en eau potable.	3CM
4	Adaptation au changement climatique	42	Préservation de la biodiversité	Maintenir et développer les puis carbone	Voir fiches actions n°38 / 39 et 41.	3CM	Voir fiches actions n°38 / 39 et 41.	3CM		
4	Adaptation au changement climatique	43	Préservation de la biodiversité	Promouvoir les biomatériaux	Mise en place de la charte artisans 3CM Rénov'+	ALECO1 3CM	Nombre d'artisans référencés 3CM Rénov'+ ; Nombre de PLU intégrant des règles promouvant le recours aux bio-matériaux	3CM Communes		
4	Adaptation au changement climatique	44	Préservation de la biodiversité	Réduire la pollution lumineuse nocturne	Réalisation de l'évaluation	3CM Communes SIEA	Conclusion de l'évaluation	3CM Communes SIEA	Inventaire biodiversité sur l'impact de l'extinction nocturne	3CM Communes SIEA
4	Adaptation au changement climatique	45	Santé publique	Lutter contre la pollution atmosphérique	Nombre de Jours ETP dédié au suivi du PPA	3CM ATMO	Nombre de participations aux réunions de travail/séminaires... du PPA	3CM ATMO		
4	Adaptation au changement climatique	46	Santé publique	S'adapter aux impacts du changement climatique	Elaboration du programme d'information/communication	3CM, Communes	Nombre de PLU intégrant un volet adaptation au changement climatique ; Nombre d'actions d'information/sensibilisation réalisées par an	3CM, Communes		
4	Adaptation au changement climatique	47	Santé publique	Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé	Réalisation d'une action d'information/sensibilisation	3CM ARS	Nombre de communes informées/sensibilisées	3CM ARS		
5	Vers une économie circulaire	48	Gestion soutenable des déchets	Prévention et valorisation des déchets	Avancement du PLPDMA.	Organom 3CM	Bilan annuel de valorisation ; Nombre d'élèves sensibilisés dans les écoles par an	Organom; 3CM	Réduction des déchets ménagers	Organom 3CM
5	Vers une économie circulaire	49	Gestion soutenable des déchets	Encourager le réemploi local	Bilan CODEC à l'échelle d'Organom	Organom, 3CM	Tonnage annuel collecté par la recyclerie	Sols'tisse		
5	Vers une économie circulaire	50	Alimentation	Encourager la production locale	Avancement l'état des lieux des filières existantes.	3CM	Nombre d'actions de communication réalisées par an.	3CM		
5	Vers une économie circulaire	51	Alimentation	Promouvoir les circuits courts alimentaires	Budget spécifique dédié à la promotion de la plateforme ; Avancement du projet PATLY	3CM CD01 Métropole de Lyon				

Tableau 4 : Les indicateurs de suivi

13 LA METHODOLOGIE UTILISEE

La méthodologie retenue pour l'élaboration de ce document s'appuie sur celle développée pour réaliser des évaluations environnementales de document de planification tels que les SCoT et les Plans de prévention et de gestion des Déchets. Pour ces derniers, la méthodologie repose sur celle proposée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDD) et l'ADEME dans le « Guide de l'évaluation environnementale des plans d'élimination des déchets » publié en 2006. Ces méthodologies ont été complétées par les indications du guide ADEME « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre » et celle de la note du Ministère en charge de l'environnement et du CEREMA « Préconisations relatives à une évaluation environnementale stratégique ».

Les données relatives à l'état initial du territoire ont été collectées auprès de différents organismes : Communauté de communes Val de Saône Centre, Département, Préfecture, DDT, ADEME, Agence de l'Eau, IFEN, ARS, DREAL, ATMO Auvergne Rhône Alpes ...

L'analyse a été uniquement effectuée sur un plan environnemental, sans tenir compte des aspects techniques et économiques (faisabilité, seuil de rentabilité, ...).

La démarche d'évaluation environnementale a été réalisée conjointement à la réalisation du PCAET, dans une démarche itérative. Les enjeux environnementaux ont nourri la réflexion stratégique et les échanges avec les différents acteurs.